

Compte-rendu du conseil municipal

- réunion du vendredi 10 juillet 2020 à 19h 30 -

Convocation du 02 juillet 2020

Secrétaire de séance : Caroline Hügelmann.

Ouverture de la séance à 19h30.

-Le maire précise en premier lieu que l'étude des devis informatiques est à rajouter à l'ordre du jour.

Après consultation de ces derniers, ceux de la société GIRS de Cadillac sont retenus pour un montant total de 3291,14 €. Ce montant comprend le remplacement du poste de travail de la secrétaire âgé de plus de 5 ans ainsi que l'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéo projecteur avec un écran.

Ce nouveau matériel a pour but principal d'assurer le visionnage des différents documents sur un support lors des conseils municipaux, et donc de baisser la consommation de papier. Il permettra également au conseil de disposer d'un poste de travail indépendant de celui de la secrétaire.

-Il est également décidé l'achat de poteaux et d'une chaîne afin de limiter l'accès au parvis de l'église, qui n'est pas destiné au stationnement des véhicules, en dehors de ceux nécessaires pour les cérémonies religieuses ou lors des phases de travaux dans le cimetière ou dans l'église.

- Élection du délégué et des trois suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

-Le maire signale que la constitution d'un bureau de vote est obligatoire.

Celui-ci doit comprendre les deux conseillers les plus âgés, ainsi que les deux plus jeunes. Sont nommés pour les plus âgés, Olivier Méhats et Michel Duvignac, et Camille Gaubusseau ainsi qu'Aymeric Poirier pour les plus jeunes.

- Élection du délégué :

Un seul candidat : Olivier Méhats.

Nombre de votants 11

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6 voix

Nombre de voix obtenues par le candidat : 10

Olivier Méhats est élu délégué au 1^{er} tour et déclare accepter ce mandat.

- Élection des suppléants :

Trois candidats : Michel Duvignac, Philippe Courdille et Béatrice Bortoluzzi.

Nombre de votants 11

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6 voix

Nombre de voix obtenues par les candidats :

Michel Duvignac 10 voix, Philippe Courdille 10 voix, Béatrice Bortoluzzi 10 voix.

Les trois candidats sont élus suppléants au 1^{er} tour et déclarent accepter ce mandat.

- Le conseil procède ensuite à la finalisation de la liste des personnes de la commune qui participeront à la commission communale des impôts directs (CCID).

- Le maire signale ensuite que la subvention du FDAEC a été accordée à la commune pour un montant de 10388, 90 €.

Cette somme sera affectée selon le détail ci-dessous :

- Travaux école : 7175,76 €

- Mobilier pour l'école : 3220,69 €

- Informatique mairie : 2632,91 €

- Soit un total HT de : 13029, 36 €

- Questions diverses :

Il a été fait part par certains administrés que la communication de la mairie envers les habitants n'était pas suffisante. Le conseil a donc proposé la création d'un bulletin d'information qui sera adressé aux habitants de la commune en fonction de l'actualité. Il est également proposé l'ouverture d'un compte Facebook et ou Instagram au nom de la commune. La commission vie locale se réunira prochainement pour travailler sur le sujet.

Le maire rappelle également que l'état de catastrophe naturelle a été accordé à notre commune, concernant les inondations du 09 et 11 mai 2020. Une information à été publiée sur notre site internet afin d'inciter les habitants concernés à effectuer les démarches auprès de leur assureur.

Il a été demandé également si il était possible de changer les fleurs du lavoir. La proposition a été acceptée.

Il est enfin signalé que Madame Peluchon a fait suivre un arrêt de travail suite à un accident domestique. Cet arrêt à provoqué, la fermeture pendant quelques jours de l'agence postale. Son remplacement est à prévoir pour les mois de septembre et octobre.

La séance est levée à 20h45.
